

Avril 2023



S3i-france.com

## INFO MENSUELLE DES ELU(E)S AU CSE-SSG DU SYNDICAT AUTONOME

RETOURS SUR LE CSE DE MARS 2023

& INDEPENDANT S3i

AU NIVEAU ÉCONOMIQUE

Sur le papier, il ne semble pas y avoir d'inquiétude sur le business Sopra Steria SSG (Point annulé. voir article bas de page). Effectifs en légère diminution 13445 salariés à fin février contre 13499 le mois précédent. Une diminution du nombre de démissions en février 2023 qui est de 130 par rapport à 191 en février 2022. Une augmentation importante de l'intercontrat à 388 ETP soit 3,5% de la production productive en février 2023 versus en février 2022 : 220 ETP et 2,1% de l'effectif.

RESTITUTION DES CRH SSG AU NIVEAU NATIONAL

Légère baisse des salariés promus en 2023 (17,1% vs 18,1%), 73,01% de salariés augmentés, le % d'augmentation du cycle est de 3,63% en hausse vs 2022 qui était de 2,95% mais toujours inférieur à l'inflation de 5,2%. Voir notre communication syndicale mensuelle pour un détail par coefficient et entreprise de l'UES.

Un paradoxe sur le fait que les hauts salaires DHG SSG se soient le plus augmentés (au-delà de l'inflation) avec 6,09%.

S3i a fait une déclaration regrettant que les DHG n'aient pas donné l'exemple en se serrant plus la ceinture afin que les petits salaires bénéficient d'une enveloppe plus grande du fait de la période d'inflation forte. S3i demande de faire mieux car ce n'est pas les quelques mesures adoptées (augmentation de 35 cts des Tickets Restaurants, revalorisation des IK, WeShare) qui vont permettre aux salariés de passer cette période difficile. Nous demandons de vraies mesures

INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION

Confirmation du montant de 1260€ pour l'intéressement versé fin Avril. Du fait des acquisitions supportées par SSG, il n'y aura pas de participation à SSG (valable pour un temps indéterminé mais long). S3i réclame 1000 € de sur-intéressement sur la base d'éléments chiffrés sur le principe d'égalité de distribution des fruits du travail entre les dividendes versées au niveau du Groupe et l'intéressement en France : voir notre communication syndicale mensuelle pour plus de détail !

ÉGALITÉ HOMMES FEMMES : UN PEU MIEUX MAIS PEUT MIEUX FAIRE

L'index Egalité HF/FM 2023 de l'UES Sopra Steria (basé sur les données 2022) est de 89/100.

Nous constatons qu'il n'y a aucune femme dans les 10 plus hautes rémunérations de l'UES expliquant 10 des 11 pts perdus.

Nous constatons également que pour chaque coef. max par position, les hommes 50 ans et + sont mieux payés vs les Femmes à partir des coef. 2.2. Pour les coef. Inférieurs, ce sont les femmes 50 ans et + qui sont mieux payées que les Hommes. S3i demande un rééquilibrage afin qu'à coef. et catégorie d'âge identiques, les Hommes et les Femmes soient payés de la même façon.

Autre inégalité : le congé « mère de famille » qui est un accord historique Sopra et appliqué depuis 2018 chez SSG, ne concerne que les femmes. Ainsi, S3i demande que la société ouvre des négociations afin que les pères et mères de famille aient les mêmes droits et ce dans un but d'égalité favorisant ainsi les familles monoparentales, les parents de même sexe, ...

- Mère de famille âgée de moins de 22 ans au 30 avril de l'année en cours : Le droit est de 2 jours par enfant à charge.
- Mère de famille âgée de 22 ans et plus : Le droit est de 2 jours pour deux enfants à charge de moins de 15 ans au 30 avril de l'année en cours, et de 4 jours à partir de trois enfants à charge de moins de 15 ans. Ce droit est ramené respectivement à 1 et 2 jours pour une présence inférieure à 6 mois.

S3i demande qu'à travail égal, responsabilités égales, les rémunérations H/F soient les mêmes.

### LA FOLIE EST-ELLE DE MISE CHEZ AVENIR ??

Un élu Avenir, Délégué Syndical de ce syndicat, s'est de nouveau surpassé dans la folie, ce mois-ci en réunion de CSE SSG.

De plus en plus de signes de défaillance sont constatés par les élus / élues du CSE :

- Il a attaqué ouvertement une élue Traid Union par des remarques sexistes.
- Il a accusé le Directeur Juridique de « MINABLE ». Jusqu'où ira-t-il ?

A la demande de s'excuser qui lui a été formulée par l'élue Traid Union agressée, rappelé par le Secrétaire de Séance. Il n'a pas voulu, estimant ne pas avoir à le faire !

Résultat : le point d'échange sur les informations économiques avec le Directeur Général, Cyril MALARGE, n'a pu avoir lieu et la réunion a été suspendue par la Direction Générale. Ceci est constitutif d'une entrave au fonctionnement de l'instance du CSE, qui pendant ce temps là n'a pas pu œuvrer pour les SALARIÉS comme il se devrait !



S3i EST DE PLUS EN PLUS INQUIET DEVANT CE COMPORTEMENT SEMBLANT PATHOLOGIQUE !

S3i vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques  
Ainsi que de bonnes vacances de printemps !



Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.S3i-france.com/nous-contacter>  
Pour nous contacter : [contact@S3i-france.com](mailto:contact@S3i-france.com)